



Commune de PACY SUR EURE

AVIS DE MISE A DISPOSITION DU PUBLIC

Permis d'aménager - PA 027 448 23 F0002 et PA 027 448 23 F0003

Lotissement de la Haute Folie

Dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement de 87 lots à bâtir et 130 logements, dans le secteur AUd du PLU faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation dite de la « Haute Folie », les dossiers de permis d'aménager sont mis à la disposition du public.

L'autorité compétente pour la délivrance est Monsieur le Maire de Pacy sur Eure, 1 place René Tomasini 27120 Pacy sur Eure.

Le dossier a été soumis à évaluation environnementale dont l'avis a été rendu par l'autorité environnementale sous la référence n° 2024-5238 en date du 15 mars 2024.

Le dossier de la procédure sera consultable pendant 1 mois, sur le site de la ville <https://www.ville-pacy-sur-eure.fr/> et en Mairie aux heures et jours habituels d'ouverture au public, du :

Mardi 09 juillet 2024 à 9h00 au samedi 10 août 2024 à 12h00

Pendant ce temps, les observations du public seront consignées dans un registre prévu à cet effet en Mairie et toutes questions ou observations pourront être transmises à urba.mar@pacy27.fr

Le Maire de Pacy sur Eure, Yves LELOUTRE